

N°1247

du 12
JUILLET
2019



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Entreprise de référence de gestion de l'expérience client

Le leader mondial Majorel démarre ses activités au Togo

P.6 Balance des paiements 2017 (suite)

Phosphates, clinker, minerai de fer, ciment : la vente a baissé

P.4 A Guérin-Kouka dans le Dankpen

Le double coup de la FAO, en eau et intrants agricoles aux jeunes maraîchers

P.3

En matière de Population

Le Togo amorce une réelle transition démographique

** Constat: La prévalence contraceptive passe de 8% à 21,4% entre 1988 et 2017 et le ratio de mortalité maternelle diminue de 640 à 401 décès pour 100.000 naissances*

P.4

Mise en œuvre du programme Scaling Solar de la SFI

Un accord vise le développement des centrales solaires

P.4

2ème Forum mondial au Brésil, avec ACRAM et ses organisations sœurs

Nouveau dialogue pour un prix rémunérateur aux petits producteurs de café



Damien Mama, Coordonnateur résident du Système des Nations unies au Togo

P.3

Souvent objet de fortes récriminations des populations affectées

Les sociétés s'engagent pour la «fermeture et réhabilitation» de leurs sites miniers

P.7

Avant d'entamer leur premier exercice d'examen du budget de l'Etat

Les députés apprennent le débat d'orientation budgétaire

Spectacles

Les mots du silence de Laurent Decol

" Le mime est un art comique dans son essence ; il vise à faire rire en captant les gestes, les mimiques caractéristiques des gens ordinaires ou spéciaux dans des situations particulières de l'existence "

Laurent Decol, digne héritier de Charlie Chaplin et Marcel Marceau, présente huit numéros de mime en mettant en scène son personnage, Timoléon. Le visage fardé de blanc, bien grîmé, portant chemise blanche, gilet et pantalon noir et des chaussures noires sans chaussettes, le mime Decol a campé avec

brio divers personnages dans les situations suivantes : le penseur ; la naissance, un numéro très réaliste et réussi ; le jardin public ; le petit cirque avec un hercule de foire ; la graine ; la soirée mondaine ; le bal. Le personnage est arrogant, imbu de lui-même, ne doutant de rien, donc ridicule, pathétique parfois et pitoyable souvent...

Seul en scène au milieu du cercle de lumière, Laurent Decol construit un monde extraordinaire et troublant qui nous emporte dans des délires extravagants et savoureux... Spectacle rare!



12 JUIL. / 20H00 | JARDINS DE L'IFT | ENTRÉE : 2.000 FCFA
3.000 FCFA | PRÉVENTE 1.500 FCFA - LOMÉ

Théâtre

Eka tutu sur la scène de l'IFT ce 19 juillet

Eka tutu 1 est une production de la compagnie 3C avec le soutien de la Maison des Artistes de Baguida. Il y a une quarantaine d'années, un gendarme avait tiré à bout portant sur le président et l'avait raté. Condamné à mort, l'homme fut gracié. Aujourd'hui, une ancienne journaliste nommée Marianne, est à la recherche de cet homme en qui le peuple voit désormais un presque héros, car il semble qu'après Jésus, aucun autre messie ne viendra. Elle trouve l'homme

et lui propose de se présenter aux prochaines élections présidentielles, le président est au plus bas dans les sondages. Mais l'homme refuse. Retiré sur des terres cultivables, il nourrit d'autres projets avec le jeune disciple qu'il a pris sous son aile.

Quels projets ? Qui est cette ancienne journaliste et comment toute cette équipe va-t-elle s'organiser autour du presque héros ? La pièce " Eka tutu " est une libre réflexion sur les fondements même de nos luttes à la fois politiques et existen-



tielles. Il s'agit du premier volet d'une trilogie qui choisit de questionner le thème de la chute. " Comment nous avons chuté " tel est l'angle sous lequel, "Eka tutu (Délivrance) 1" aborde la question.

Texte et mise en scène: Rodrigue Yao Norman
Scénographie : Jean-Frédéric

Batassé, Rodrigue Norman Son et vidéo: Armand Johnson
Eclairages: Petit Daniel DueviTsiabiaku Avec: Clémentine Alavo (Titia), Togoata Apedo-Amah, Markus Sousoukpo...

A l'écran: Frédéric Gakpara, Fabrice Paraiso, Raoul Kétéwili, Moïse Pak.

Etranger

Aux Etats-Unis, un festival voulait faire payer les Blancs plus cher

L'AfroFuture Fest de Detroit avait mis en vente ses places à 20 dollars pour les " personnes de couleur " et à 40 dollars pour les autres. Avant de renoncer, sous la pression. Les organisatrices d'un festival prévu début août à Detroit, dans le nord des Etats-Unis, ont renoncé à faire payer les billets plus chers

aux Blancs qu'aux Noirs par mesure " d'équité ", après avoir reçu des menaces et provoqué une controverse.

Cette différence de prix était censée " fournir aux communautés les plus marginalisées (les personnes de couleur) une chance équitable d'assister aux événements dans leur

propre communauté (le Détroit noir)", expliquaient les organisatrices dans leur foire aux questions.

La décision a fait le tour de la Toile, s'attirant des messages de condamnation, et plus rarement de soutiens. L'une des chanteuses invitées, la rappeuse originaire de Detroit Tiny Jag, a annoncé sur Twitter son re-

fus de participer, affirmant que cette politique de double prix " ne reflète pas (ses) opinions "

Une spécialiste des questions de discrimination a également indiqué au " New York Times " que cette politique pouvait violer le 14e amendement de la Constitution des Etats-Unis qui protège l'égalité raciale.

Plagiat

Gad Elmaleh accusé de nouveaux plagiat

Bon, ça commence à faire beaucoup. Gad Elmaleh, on ne sait plus s'il fait de l'humour en copiant les autres humoristes ou s'il s'agit d'une volonté délibérée de plagier en vrai. Epinglé par la chaîne YouTube CopyComic qui traque les éventuels emprunts entre artistes, l'humoriste Gad Elmaleh s'était défendu mardi 9 juillet sur Europe 1, estimant que les sketches étaient basés sur des " observations qui n'appartiennent à personne "

Las, moins de deux jours plus tard, le magazine " Society " consacre une longue enquête aux multiples plagiat dont est accusé l'humoriste.

Anonymes ou personnalités publiques, de France ou d'ailleurs, ils sont plusieurs à avoir accepté de témoigner auprès de " Society " sur l'affaire Gad Elmaleh.

Il faut dire que la liste des comiques qu'il aurait copiés est longue : " Les Américains George Carlin, Steven Wright, Jerry Seinfeld, Dave Chappelle, Louis CL ; les Canadiens Martin Petit, Martin Matte ; et les Français Titoff, Dieudonné et Dany Boon. "

Depuis le début de l'année, CopyComic a publié plusieurs vidéos faisant état de plagiat de la part de l'humoriste français. Mais là où les

révélations de " Society " risquent de faire très mal, c'est qu'elles s'attaquent à l'un des sketches phares de Gad Elmaleh : le Blond, ce personnage mythique, " celui qui sait tout faire mieux que tout le monde ". Le personnage appartiendrait en réalité à Kamel Bennafla, un humoriste marseillais. L'expression du " Blond " est d'ailleurs une " formule marseillaise qui date des années 1990 et qui décrit un beau mec ", souligne auprès de " Society " Eliane Zayane, l'adjointe à la culture de la mairie de Marseille. Les deux hommes se rencontrent pour la première fois au Festival d'Avignon, à la fin des an-



nées 1990. Kamel Bennafla est alors " la star marseillaise " tandis que Gad Elmaleh " n'est encore qu'un jeune humoriste "

Les plus jeunes humoristes, les débutants, se méfient, eux, du géant Gad Elmaleh et d'après plusieurs témoignages rapportés dans cette enquête, ils seraient même prêts à changer leurs blagues au dernier moment, avant de monter sur scène, de peur de se les faire voler par l'humoriste français.

Etude

Royaume-Uni : l'emprunt en bibliothèque s'effondre depuis 20 ans

Le taux d'emprunt moyen par personne en bibliothèque est en chute libre depuis vingt ans au Royaume-Uni, révèle une analyse reprise par le Bookseller. De 8,6 livres empruntés par personne en 1996, ce taux est passé à 2,8 en 2018, selon un

calcul de l'ancien patron de la chaîne de librairie Waterstones, Tim Coates. A l'inverse, en 2017, ce chiffre s'établissait à 7,1 livres par personne aux Etats-Unis, et à 6,6 en Australie.

D'après Tim Coates, le faible taux d'emprunt au Royaume-Uni est la

résultante de la diversification des activités des bibliothèques au détriment du renouvellement des collections. "Il y a 25 ou 30 ans, les principaux représentants de la profession, les politiciens locaux et nationaux et les agents du gouvernement ont cons-

ciencieusement et délibérément laissé chuter le nombre de livres disponibles en bibliothèque. [...] Parce qu'ils ont cru et croient encore que ces lieux doivent évoluer au-delà du livre ", a déclaré Tim Coates au Bookseller.

AZIMUTS INFOS

Crew Dragon

Le Crew Dragon est une capsule habitée de SpaceX, un dérivé de la capsule Dragon utilisée pour le ravitaillement de la Station spatiale internationale. Comme son nom l'indique, le Crew Dragon sera utilisé pour les rotations des équipages américains de la Station spatiale. Des astronautes étrangers aux États-Unis pourront aussi l'utiliser si nécessaire.

Cette capsule, de type Apollo, mesure 8,1 m de hauteur pour 4 m de diamètre. La cabine pressurisée offre un volume habitable de 9 m3 et possède 4 hublots. Quant au module de service, le trunk, il offre un volume non pressurisé de 37 m3. Le Crew Dragon est conçu pour transporter 7 astronautes ou un mixte d'astronautes et de fret. Il peut transporter 6 tonnes de charge utile à destination de la Station spatiale internationale et redescendre 3 tonnes de fret.

La partie haute abrite la pièce de jonction (80 cm de diamètre) recouverte au lancement d'un couvercle qui s'amarrera au module Harmony de l'ISS. La capsule peut rester 7 jours en orbite de façon autonome et 210 jours " dockée " à l'ISS. Le retour sur Terre se fait à l'aide de parachutes et d'un amerrissage sur l'océan. Initialement SpaceX prévoyait de faire atterrir sa capsule Dragon avec des rétrofusées. L'idée a été abandonnée en juillet 2017.

Le système de propulsion compte huit moteurs SuperDraco et douze Draco. Les moteurs SuperDraco, de 73 kNewtons, ne servent qu'à l'éventuelle éjection de la capsule en cas de défaillance du lanceur. Quant aux moteurs Draco, de 400 Newtons de poussée, ils sont utilisés pour les manœuvres et corrections orbitales.

Le Crew Dragon est lancé par un Falcon 9. Sa base de lancement se situe en Floride, au Centre spatial Kennedy de la Nasa. Les décollages auront lieu depuis le pas de tir 39A, un lieu historique qui a vu s'envoler les capsules Apollo à la conquête de la Lune et les navettes spatiales de la Nasa. C'est de ce pas tir que sont également lancés les Falcon Heavy de SpaceX, le lanceur lourd le plus puissant au monde actuellement. La Nasa l'a, en effet, loué à SpaceX pour les 20 prochaines années.

Partenariat public privé inédit pour le transport d'astronautes

Pour ne plus dépendre des capacités d'accès russes à l'ISS, nécessaires depuis le retrait des navettes en juillet 2011, la Nasa a décidé de financer les capsules habitées de SpaceX (Crew Dragon) et de Boeing (Starliner). En septembre 2014, elle a octroyé 2,6 milliards de dollars à SpaceX et 4,2 milliards de dollars à Boeing. C'est la première fois que l'agence spatiale américaine confie au secteur privé le transport de ses astronautes.

Les besoins et les exigences de la Nasa étaient les suivantes :

*Transporter deux fois par an un équipage de quatre personnes et leurs équipements jusqu'à la station spatiale internationale et ramener sur Terre un effectif équivalent ;

*La capsule doit permettre de sauvegarder l'équipage en cas d'anomalie se produisant sur le pas de tir ou durant la phase de vol propulsée ;

*La capsule doit pouvoir servir de refuge dans l'espace durant 24 heures s'il se produit un événement grave qui nécessite l'évacuation d'urgence de l'ISS ;

*La capsule doit pouvoir rester amarrée à la station spatiale durant au moins 210 jours. Une durée qui correspond au temps de séjour normal d'un équipage avec une marge de quelques dizaines de jours.

En mars 2019, une capsule Crew Dragon inhabitée lancée par un Falcon 9 a réalisé avec succès un vol aller-retour de démonstration à destination de l'ISS.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wulti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Souvent objet de fortes récriminations des populations affectées

Les sociétés s'engagent pour la «fermeture et réhabilitation» de leurs sites miniers

Late Pater

C'est le point de chute des ateliers de renforcement de capacités des entreprises minières et administrations impliquées en fermeture et réhabilitation des sites et carrières minières au Togo, du 2 au 6 juillet 2019 à Kara, dans le but de favoriser le développement durable du secteur minier togolais. La démarche est facilitée par le Projet de développement et de gouvernance minière (PDGM). Cette formation fait suite à celle sui-

vie par un échantillon d'acteurs impliqués dans le secteur de la gouvernance minière en mai 2018 à Ouagadougou (Burkina Faso), toujours sur la fermeture des carrières et mines.

Au début de la formation, qui a réuni des acteurs du secteur des mines des régions des Plateaux, Centrale, Kara et Savanes, le directeur régional des mines et de la géologie, Tchassia Yaou, et le spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale, Bala Kindi Abalo, avaient d'entrée sou-

haité que, au sortir des travaux, des engagements forts soient pris par les sociétés en faveur de la fermeture et de la réhabilitation de leurs sites miniers.

A la base, c'est une source de conflits permanents. Le sujet est largement traité par le rapport final de l'évaluation environnementale et sociale stratégique du secteur minier au Togo, datant de novembre 2018 et commanditée par le Projet de développement et de gouvernance minière. On peut aisément y lire que l'une des très

fortes récriminations émises par les populations dans les zones d'influence des activités minières concerne la non-réhabilitation des zones exploitées. Car les impacts négatifs de l'exploitation minière sont essentiellement des impacts environnementaux. Les anciennes carrières de phosphate non-réhabilitées illustre cette problématique. L'état des lieux de l'environnement fait observer une détérioration du paysage et une perte de végétation due à l'exploitation de phosphates, calcaire et matériaux de construction.

L'exploitation artisanale des matériaux de construction (sable, gravier) et de l'or et diamant (primaire et alluvionnaire) se fait généralement à ciel ouvert ou en puits et galeries. Durant la découverte du gisement, les travaux miniers consistent à dégager des grands volumes de terres stériles surmontant le gisement qui varient d'un gisement à un autre mais peuvent atteindre une dizaine de mètres de hauteur. Les remaniements de terres perturbent la structure et la fertilité des sols, souvent la source d'érosion et de perte de terres agricoles. Ce processus est accentué notamment en région Maritime (exemple de Dalavé, Sanguéra, Djablé et Aného) qui compte de nombreuses exploitations artisanales de sable et gravier, dont environ 70% n'ont pas d'autorisation délivrée par la Direction des mines. Les trous sont laissés sans aucune réhabilitation, le comblement, nivellement et reboisement des cavités dans les zones exploitées ne sont pas réalisés. Ces puits et galeries sont souvent creusés d'une manière désordonnée. Les exploitations artisanales de quartzite, informelles elles aussi, affectent les sols à travers la destruction du couvert végétal de la zone, mais en moindre mesure que les exploitations de sable. Des cas d'accidents avec blessures causés par des éboulements et glissements de sols et de roches durant la saison des pluies sont rapportés. Pour l'or et le diamant, durant la phase d'extraction à ciel ouvert, le gravier minéralisé des gisements alluvionnaires est extrait systématiquement par les mineurs artisanaux (creuseurs) et stocké au talus des puits avant lavage ; ce qui dégrade les sols et génère une modification du paysage.

Les impacts environnementaux des activités minières industrielles (exploration et exploitation) sont majoritairement négatifs. Ils sont dus principalement aux travaux de terrassements pour la mise en place des sites industriels et des infrastructures de transport (routes, ports, énergie...), avec les conséquences connues sur l'érosion superficielle des sols ; à l'ex-



Sols non-réhabilités dans la zone d'orpaillage d'Agbandi

traction des quantités significatives de sols et roches (stérile) dans les mines à ciel ouvert qui affectent localement la topographie, la stratigraphie, les aquifères, la stabilité de terrains, etc. ; à des perturbations de la structure des sols résultant de la mauvaise remise en état des terrains après exploitation, les rendant ainsi impropres à l'agriculture ou au pâturage ; à l'érosion hydrique et l'érosion éolienne des sols qui causent une perte progressive de leur fertilité ; à la pollution des sols causée par les dépôts des résidus miniers et l'épandage d'effluents, de boues et de déchets miniers toxiques ; à la pollution des sols provenant de la retombée de poussières liés à l'extraction et le traitement du minerai ; à la pollution des sols provenant de déversements accidentels d'hydrocarbures, de rejets directs d'huiles des centrales thermiques, des garages mécaniques, des ateliers d'entretien et des lieux de stockage d'hydrocarbures, des contaminations par des huiles, des pièces de rechange abandonnées, des déchets médicaux des infirmeries et autres.

La remise en état inadéquate des sols une fois les activités minières terminées cause une perte de fertilité et défigure le paysage local. Ces effets ont été constatés sur les anciennes carrières de la SNPT, dont la plupart a été remblayée sans repositionnement de la couche fertile du sol et sans reboisement. Actuellement, cette pratique continue à être appliquée pour les carrières de la société. L'absence de réhabilitation empêche la société de rendre les terres aux propriétaires, majoritairement des agriculteurs. En contraste, l'entreprise Scantogo, qui exploite le calcaire à Tabligbo, procède à la réhabilitation des carrières exploitées dans les règles de l'art, avec reconstitution de la couche fertile du sol, aplanissement et reboisement au fur et à mesure que l'extraction avance.

Au Togo, le problème de dégradation de sols par les mines industrielles se traduit par une perte de terres cultivables parfois très fertiles impliquant une perte de revenus potentiels pour les propriétaires terriens. On assiste

alors à un manque notoire de terres cultivables. Cette pénurie conduit à une absence ou une rareté de jachères et, par conséquent, à une surexploitation des terres et à une diminution des rendements. Un autre impact sur le paysage concerne un changement de relief significatif par la disparition des collines où le minerai est exploité, causant un aplanissement du paysage original plus au moins montagneux, comme par exemple à Bandjéli (mine de fer à ciel ouvert). Le tout, mis à part les atteintes aux ressources en eaux, à l'air et les bruits.

Le rapport propose des mesures d'atténuation : élaborer un guide technique avec des mesures destinées à la gestion de l'environnement dans les mines artisanales, y compris les méthodes de restauration de ces zones après exploitation ; l'administration des mines, appuyée par l'administration de l'environnement, devrait procéder à un inventaire des sites miniers artisanaux et fournir une assistance technique aux mineurs afin de les aider à prévenir et atténuer les impacts négatifs de leurs activités sur les sols ; les réponses techniques à ces impacts doivent être présentes obligatoirement dans les clauses des cahiers des charges et les plans de gestion environnementale et sociale des entreprises. Pour toute demande de permis d'exploitation, un plan de fermeture et de réhabilitation environnementale, accompagné d'une garantie financière, et un plan d'action de réinstallation doivent être exigés. Les inspections par les services compétents (mines, environnement) doivent être renforcées pour vérifier périodiquement leur mise en œuvre. Surtout que «dans la pratique, il y a très peu d'inspections environnementales en raison du manque de ressources financières et de capacité technique de l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE)».

A noter que, actuellement, le plan de fermeture des mines est encadré d'une manière générale par la législation environnementale qui s'applique à tous les secteurs. Il devrait être pris en compte par le code minier, étant donné qu'il est spécifique au secteur minier.

En matière de Population

Le Togo amorce une réelle transition démographique

* Constat: La prévalence contraceptive passe de 8% à 21,4% entre 1988 et 2017 et le ratio de mortalité maternelle diminue de 640 à 401 décès pour 100.000 naissances

Jean AFOLABI

En 1994, seules 15% des femmes mariées dans les pays les moins avancés utilisaient les méthodes modernes de contraception ; aujourd'hui, elles sont 37% ; il y a 25 ans, dans les pays les moins avancés, les taux de mortalité maternelle étaient de l'ordre de 800 femmes pour 100.000 naissances vivantes ; aujourd'hui, ce taux a diminué de moitié. En 1994 dans les pays les moins avancés, une femme en âge de procréer avait environ 6 enfants en moyenne ; aujourd'hui elle en a moins de 4. Enfin, de nos jours, l'implication des jeunes et la prise en compte de leurs besoins spécifiques en santé sexuelle et de la reproduction sont une nécessité qui retient une plus grande attention de tous et partout.

Au Togo, d'après les Nations unies à l'occasion de la Journée mondiale de la population du 11 juillet, «...les progrès sont tout aussi significatifs comme en témoignent les indicateurs... La prévalence contraceptive est, en effet, passée de 8% à 21,4% entre 1988 et 2017 tandis que le ratio de mortalité maternelle a baissé de 640 à 401 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes sur la même période. Au même moment, l'indice synthétique de fécondité qui était de 6,4 enfants en moyenne par femme en âge de procréer se situe désormais autour de 4,8 indiquant ainsi l'amorce d'une réelle transition démographique au Togo».

Dans l'ensemble, à l'instar de la majorité des pays en développement, soulignait hier jeudi Damien Mama, coordonnateur résident du Système des Nations unies, «le Togo aura enregistré des résultats tangibles dans la mise en œuvre du Programme d'Action de la CIPD. C'est à l'engagement des pouvoirs publics, à l'enthousiasme et à la détermination des



Damien Mama, Coordonnateur résident du Système des Nations unies au Togo

Sociétés Civiles de nos pays mais aussi, grâce au partenariat mondial et à la solidarité internationale, que nous devons ces acquis que nous célébrons cette année au plan mondial, régional et national». Et de rappeler que le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 assorti de 17 objectifs de développement durable connu sous l'acronyme «ODD» intègre fort heureusement les objectifs du Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (PA/CIPD) et constitue ainsi, à nos yeux, une grande opportunité pour accélérer la promesse faite au Caire.

«Pour le Togo, insiste Damien Mama, l'atteinte des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030 constitue un défi majeur lorsqu'on sait que la prévalence contraceptive, que le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) veut porter à 35,5% en 2022, se situe encore autour de 21,4% tandis que le ratio de mortalité maternelle est de 401 décès sur 100 000 naissances vivantes pour un objectif de 250 décès sur la même période et moins de 70 décès pour 100 000 Naissances vivantes à l'horizon 2030».

Cependant, pointe le diplomate onusien, il reste encore beaucoup de défis à relever. En se référant à la Conférence du Caire de septembre 1994, que plus jamais : aucune femme ne doit mourir en voulant donner la vie ; aucune femme, aucun couple ne devrait chercher désespérément la contraception moderne sans en trouver ; aucune femme, aucune fille ne doit subir des violences psychologiques et physiques parce qu'elle est femme, parce qu'elle est fille ; aucune adolescente, aucun jeune, ne devrait se voir refuser les droits à l'information et aux choix s'agissant de sa santé sexuelle et reproductive ; aucune fille ne doit être mariée de force, précocement, etc.

En rappel, l'édition 2019 de la Journée Mondiale de la Population placée sous le thème : «25 ans de la CIPD, accélérer la promesse !» Et pour l'UNFPA – Fonds des Nations Unies pour la Population, tenir aujourd'hui la promesse du Caire, c'est œuvrer à réaliser partout l'objectif des «Trois Zéros» à savoir : Zéro décès maternels évitables, Zéro besoin non satisfait en planification familiale et Zéro violence faite aux femmes et aux filles.

Entreprise de référence de gestion de l'expérience client

Le leader mondial Majorel démarre ses activités au Togo

Jean AFOLABI

Le centre de contact Majorel, entreprise de référence dans le domaine de la gestion de l'expérience client, a été inauguré le 8 juillet 2019 par Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République, en présence du Premier ministre, Sélom Komi Klassou, la présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yawa Djigbodi Tségan, des membres du gouvernement et des personnalités du top management et actionnaires du groupe, au rang desquels figurent, entre autres, M. Thomas Mackenbrock, Directeur général du groupe Majorel, et Mme Ghita Lahlou, Administratrice de Majorel qui, pour la circonstance, ont effectué le déplacement. La cérémonie,



Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé lors de la coupure du ruban de l'inauguration

la gestion des campagnes de marketing et la gestion du back-office. Au nombre de ses prestigieux clients, on compte des sociétés telles que EDF, Engie, Renault. Lomé est le dernier-né de ses centres de contact, confortant ainsi son leadership

ploi pour la jeunesse, ceci dans un contexte où les pouvoirs publics ont fait de l'emploi des jeunes, une priorité à l'échelon national. Selon Mme Cina Lawson, «cette inauguration est le couronnement des efforts déployés par le gouvernement dans la mise en œuvre du Plan national de développement (PND, 2018-2022) qui, conformément à son premier axe, ambitionne de faire du Togo, un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région. Au-delà, c'est le fruit et le résultat palpable d'un plan ambitieux de développement de services externalisés, mis en place depuis 2018 par le gouvernement à travers la Cellule de Promotion des Investissements qui ambitionne de faire de notre pays un pôle attractif pour ce secteur d'activité grâce à une offre conciliant qualité de prestation et coût de production, inédit en Afrique». Conscient des nombreux avantages qu'offre ce secteur tant en termes de création d'emplois que de développement de compétences, et fort de l'expérience de Majorel, le gouvernement s'est engagé dans des projets de plus long terme. Dans ce sens, il est notamment prévu la mise en place et le lancement prochain d'une formation dédiée à la gestion de la relation client. Une réflexion sur le développement d'une offre immobilière dédiée est également en cours. Ces nouvelles mesures, une fois effectives, renforceront l'attractivité de la destination Togo pour les entreprises offrant des services de gestion de la relation client externalisée.

Source : presidencetogolaise.com



Visite des installations de la société Majorel

qui s'est déroulée au siège de la société à Tokoin-Doumasséssé (Adéwui), quartier situé au nord de Lomé, a été marquée par diverses allocutions, celle de Mme Ghita Lahlou, M. Thomas Mackenbrock, M. Olivier Charlot, CEO Région France-Afrique-Benelux du groupe Majorel et celle de Mme Cina Lawson, ministre des Postes, de l'économie numérique et des innovations technologiques.

Cet événement consacre le démarrage officiel des activités au Togo de ce leader mondial dans la gestion de l'expérience client. Avec plus de 48 000 collaborateurs dans 28 pays, Majorel est une joint-venture entre deux grands groupes, l'allemand Bertelsmann et le marocain Saham, qui assure des prestations de gestion externalisée de l'expérience client telles que la télévente, l'assistance commerciale, l'assistance technique,

et son positionnement comme entreprise de référence dans les métiers de la relation client en Afrique.

Pour Thomas Mackenbrock, «ce site s'inscrit dans la stratégie d'expansion déployée par Majorel sur le continent africain». Quant au choix du Togo, il précise que «le marché togolais offre un bassin d'emplois de très bonne qualité et des infrastructures de haut niveau qui répondent pleinement aux exigences de nos clients». Depuis Lomé, l'entreprise offre des services de gestion de la relation client à un géant américain du commerce électronique. Le centre compte, à ce jour, plus de 150 employés et vise 500 téléopérateurs d'ici 2021, selon les prévisions.

C'est un motif de satisfaction pour le gouvernement togolais qui a fait du secteur des services externalisés un cheval de bataille voué à jouer un rôle moteur dans la création d'em-

A Guérin-Kouka dans le Dankpen

Le double coup de la FAO, en eau et intrants agricoles aux jeunes maraîchers

Sur la base d'un accord négocié et obtenu auprès d'elle par le ministère de l'Eau, de l'équipement rural et de l'hydraulique villageoise, l'Adjoint au Représentant de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) au Togo, Djiwa Oyetundé, a effectué, le 28 juin 2019, une visite sur le site de la retenue d'eau de Gbangbale à Guérin-Kouka, chef-lieu de la préfecture de Dankpen, à réhabiliter. Objectif : faire, avec le bureau d'études et les autorités locales, l'état des lieux du projet et échanger sur les contours des travaux à exécuter conformément à l'étude de faisabilité

réalisée. Actuellement, les capacités de la retenue d'eau de Gbangbale, réalisée en 1953, se trouvent sensiblement réduites du fait de sa dégradation avancée ; ce qui ne lui permet plus, depuis quelques temps déjà, de répondre aux usages pour lesquels elle avait été construite, notamment le maraîchage et l'abreuvement.

D'un coût estimé à 470 millions de francs Cfa, ce projet devra, à terme, permettre de préserver les populations contre les risques d'inondations, de protéger la biodiversité au niveau du site et d'améliorer la disponibilité en eau.

En termes de besoins spécifiques des jeunes et des femmes, il devra contribuer à accroître leurs revenus à travers des activités de maraîchage.

La visite du site de la retenue d'eau a été suivie d'une cérémonie de remise d'un don de matériels et intrants agricoles, d'un montant de 3,5 millions de francs Cfa, aux jeunes maraîchers de ce site par la FAO. Pour cet organisme onusien, il s'agit d'encourager la mise en valeur par ces maraîchers de la retenue d'eau en réhabilitation et d'aider à la promotion de leurs activités.

2ème Forum mondial au Brésil, avec ACRAM et ses organisations sœurs Nouveau dialogue pour un prix rémunérateur aux petits producteurs de café

Late Pater

Le deuxième Forum mondial des producteurs de café s'est achevé hier 11 juillet 2019 à Campinas dans le sud du Brésil, après deux jours de travaux faits de panels, workshops et d'études de cas. Différents thèmes ont été discutés, comme le «marché comme instrument de protection des revenus des producteurs», la «formulation du prix du café : transparence de la graine jusqu'à la tasse à café» ou «promouvoir et augmenter la consommation». Avec diverses questions à la clé : marché physique – est-il possible de désarmer le piège créé par les marchandises ? Les mécanismes actuels du marché protègent ou impactent négativement le revenu des producteurs ? Les contrats futurs de monnaie, spécialement les contrats «C», sont les bons mécanismes pour la découverte du prix ? Réflètent-ils le marché réel ou sont-ils déformés par d'autres facteurs que le café ? Si ce n'est pas le contrat «C», quelle alternative ? Comment le Brésil a augmenté sa consommation interne ? Comment recréer le succès brésilien dans les autres pays producteurs ? Selon l'un des panels, la transparence et la traçabilité amèneront une meilleure durabilité de l'économie agricole.

Clairément, il s'est agi de poser le bon pied d'appui pour obtenir un prix rémunérateur aux petits producteurs et assurer des revenus durables aux producteurs de café. Surtout que les prix mondiaux de la fève ont fluctué durant le premier semestre 2019 autour de leur plus bas niveau depuis plus d'une décennie – le prix de référence étant passé de 1,5 dollar la livre de café en 2016 à moins d'un dollar début 2019, avant de se recouvrant à peine les coûts de production et pouvant entraîner le retrait de plusieurs exploitants. Alors qu'ils



Enselme Gouthon, au premier plan

ont été fixés à la Bourse de New York, la chute des cours du café touche de plein fouet les producteurs, premier maillon de la chaîne, au point qu'ils sont nombreux à vendre à perte. «Avec les prix actuels du marché, la valeur d'une tasse de café est de 2 à 6 dollars, alors que les producteurs ne reçoivent qu'environ 2,5 cents de dollar, soit moins de 1%», a précisé le président du réseau intercontinental des organisations de petits producteurs biologiques (SPP Global), Nelson Camilo Melo Maya.

Dans le monde du café, c'est la réalité des grands défis, comme la pérennité économique des producteurs, les niveaux des cultures, la volatilité du prix sur les marchés internationaux, l'augmentation de la demande pour plus de 50 millions de sacs dans 10 à 15 ans et les adversités climatiques. A côté des revenus des producteurs, on a aussi parlé des questions sociales et environnementales, la durabilité climatique et économique, etc. A juste titre, l'étude sur l'analyse économique et politique pour améliorer les revenus des petits producteurs a été présentée. «Le premier Forum mondial des producteurs de café a sensibilisé toutes les parties prenantes au café à la nécessité d'assurer la durabilité économique des caféiculteurs du monde entier et de trouver les moyens d'avoir une chaîne de valeur durable, de la ferme à la tasse. Le deuxième Fo-

rum porte ce dialogue à un niveau supérieur», a déclaré Juan Esteban Orduz, de la Fédération colombienne du café.

A l'édition 2019 du Forum, on est conscient de la co-responsabilité pour que plus de 25 millions de familles dans plus de 50 pays, qui cultivent le fruit et génèrent la boisson qui satisfait les palais les plus divers dans le monde entier, gardent la croissance et la qualité.

Au Brésil, la possibilité de la mise sur pied d'un prix plancher d'achat du café a été étudiée. Sans oublier, s'agissant des moyens d'écoulement du café par les producteurs, le possible recours aux nouvelles technologies et applications mobiles afin de tirer profit des périodes de hausse du prix du café.

En rappel, le premier Forum s'est tenu à Medellin en Colombie en juillet 2017. Le Forum mondial des producteurs de café est un environnement de discussion avec un agenda préparé par les producteurs de café afin de rechercher les moyens les plus durables pour l'activité caféière mondiale. Il rassemble producteurs, exportateurs, importateurs, acheteurs, torréfacteurs, distributeurs ou amoureux du café.

Conduite par son président, le Togolais Enselme Gouthon, une délégation de l'Agence des Café Robusta d'Afrique et de Madagascar (ACRAM) a activement animé les débats à Campinas.

Mise en œuvre du programme Scaling Solar de la SFI Un accord vise le développement des centrales solaires

Le Togo disposera bientôt de plusieurs centrales solaires construites dans le cadre du programme «Scaling Solar» de la Société Financière Internationale (SFI, branche de la Banque mondiale). Un contrat de service en transaction pour le développement de ces centrales a été signé mardi 09 juillet à Lomé entre le ministre de l'Energie, Marc Abyl Bidamon, et le vice-président de la SFI, Sérgio Pimenta à l'issue de sa rencontre avec le Chef de l'Etat, rapporte le portail officiel Republiquetogolaise.com. Qui précise que le Projet vise le déploiement de 90 MW de production d'électricité à base de solaire. Et que l'initiative Scaling Solar, portée par le Groupe de la Banque mondiale via la SFI, vise à construire rapidement (dans un délai de deux ans maximum) de grandes centrales solaires à moindre coût.

Le Togo envisage justement, dans la perspective de sa transition éner-



Le ministre de l'Energie, Marc Abyl Bidamon

gétique, de se doter de plusieurs centrales solaires en plus des mini-réseaux sur tout le territoire. Dans cette logique, le programme offre un ensemble de services englobant l'assistance technique, la documentation, le financement, l'assurance et la garantie sur les infrastructures. L'opération a déjà connu un franc succès en Zambie et a été lancée dans d'autres pays

africains, indique-t-on officiellement.

Pour rappel, la SFI accompagne déjà le Togo dans l'élaboration de la stratégie nationale d'électrification. Elle a par ailleurs également contribué au financement de la centrale électrique Contour Global, Lomé Conteneur Terminal, Heidelberg Cement ou encore Ecobank ETI.

FOOTBALL/ COUPE DU MONDE 2022

Le Togo passera par les préliminaires

La Confédération Africaine de Football (CAF) a dévoilé mercredi le format pour les éliminatoires du Mondial 2022, qui aura lieu au Qatar. Le Togo devra passer par les préliminaires avant de rejoindre des groupes de qualification.

Hervé A.

Alors que la CAN 2019 bat son plein, l'instance dirigeante du football africain a dévoilé mercredi le format des éliminatoires de la zone Afrique en vue de la Coupe du Monde Qatar 2022 (21 novembre - 18 décembre).

Comme en 2014, les poules seront précédées par un tour préliminaire entre les 28 nations africaines les moins bien classées selon la FIFA dont le Togo. Les 14 équipes gagnantes rejoindront ensuite les 26 exemptées dans 10 groupes de 4. Les matches aller et retour se disputent entre le 2 et le 9 septembre 2019.

Les formations qui termineront premières de ces groupes s'affronteront entre elles pour obtenir leur ticket pour la grande messe du football mondial (5 places pour l'Afrique). Les affiches seront tirées au sort, entre les



nations les mieux classées à la FIFA et celles qui figurent plus bas dans le classement.

Il convient de noter également que le tirage au sort du tour préliminaire des éliminatoires de la

zone CAF aura lieu le 27 juillet.

CAN 2019/

Les Lions de la Teranga veulent finir en beauté

Des joueurs de l'équipe nationale et des dirigeants du football sénégalais ont fait part de leur volonté d'aller jusqu'à la victoire finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2019, après la qualification des Lions du Sénégal pour les demi-finales.

"On est très contents. Maintenant, on a un gros match qui nous attend dimanche. Quel que soit l'adversaire, on va bien préparer cette demi-finale, bien la jouer pour aller en finale", a dit le milieu de terrain Pape Alioune Ndiaye, faisant part de la "grande joie" qui les anime, lui et ses coéquipiers.

"On savait (...) que ça allait être compliqué. Le staff a vraiment bien travaillé pour mettre cette équipe en difficulté", a réagi un autre milieu de terrain sénégalais, Henri Saivet, parlant de la victoire des Lions sur les Ecureuils du Bénin

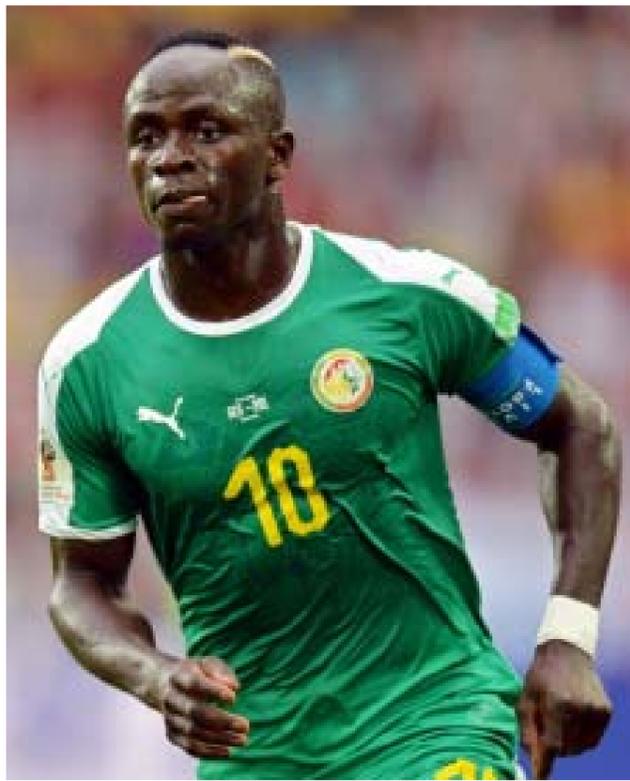
(1-0).

Saivet parle d'un "devoir accompli" par les Lions face à une équipe du Bénin qui a donné du fil à retordre au Ghana et au Cameroun avant de battre le Maroc lors des huitièmes de finale.

"On va bien savourer cette victoire et avancer. C'est une demi-finale qui nous attend. (...) On veut aller jusqu'au bout, et il faudra battre toutes les équipes", ajoute Henri Saivet.

Grâce au but d'Idrissa Gana Guèye, le Sénégal va jouer dimanche 14 juillet au Caire, la 4-ème demi-finale de CAN de son histoire en 15 participations en phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de football.

Le Sénégal a pris part à 15 phases finales de CAN sur 32 éditions, en 1965, 1968, 1986, 1990, 1992, 1994, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2012, 2015, 2017 et 2019.



BASKETBALL WITHOUT BORDERS

La 17e édition aura lieu au Sénégal

La NBA (National Basketball Association), la FIBA (Fédération Internationale de Basketball Amateur) et la Fédération Sénégalaise de Basketball ont annoncé mardi que le BWB (Basketball Without Borders) Afrique 2019 aura lieu du dimanche 28 juillet au mercredi 31 juillet au Sénégal. La 17ème édition du BWB Afrique se déroulera à la NBA Académie Afrique de Saly, et à la Dakar Arena de Dakar.

Le BWB Afrique 2019 rassemblera les meilleurs joueuses et



jeu de 17 ans et moins originaires d'Afrique, qui auront l'occasion d'apprendre directement d'anciens et actuels joueurs NBA et FIBA, mais aussi de coaches et de légendes, ainsi que d'affronter les meilleurs jeunes joueurs du continent. Le BWB Afrique inclura également des programmes de sensibilisation NBA Cares, en partenariat avec des organisations caritatives locales.

"Le retour du BWB Afrique au Sénégal est la reconnaissance de la profonde culture du basket-ball dans le pays", a déclaré le Direc-

teur Général de la NBA Afrique et Président de la Basketball Africa League, Amadou Gallo Fall. "Le camp de cet été sera un tremplin pour les jeunes stars les plus brillantes du continent, afin qu'ils se développent en tant que joueurs et apprennent les compétences essentielles qu'ils garderont en eux tout au long de leur vie."

Le BWB Afrique a déjà été organisé en Afrique du Sud (2003-2009 ; 2011-2015 ; 2017-2018), au Sénégal (2010) et en Angola (2016). Plus de 1100 joueurs de plus de 30 pays africains ont participé aux

programmes mondiaux de développement du basket-ball menés par la NBA et la FIBA, avec 10 anciens participants au BWB Afrique ayant été draftés en NBA, dont le champion NBA 2019 Pascal Siakam (Toronto Raptors ; Cameroun ; BWB Afrique 2012), le joueur deux fois All-Star, Joel Embiid (Philadelphia 76ers ; Cameroun ; BWB Afrique 2011), Luc Mbah a Moute (anciennement aux LA Clippers ; Cameroun ; BWB Afrique 2003), et Gorgui Dieng (Minnesota Timberwolves ; Sénégal ; BWB Afrique 2009).

Un sondage pour préparer l'avenir

L'Union cycliste internationale a décidé de consulter le grand public pour connaître son opinion sur l'attractivité du cyclisme sur route et ses attentes quant à son évolution future.

Un sondage en ligne permet aux personnes intéressées de donner, au plus tard mardi 16 juillet, leur avis sur les points qui permettraient - ou non - de rendre le cyclisme sur route encore plus passionnant : utilisation des oreillettes par les équipes et leurs coureurs, recours aux capteurs de puissance en compétition, taille et budget des équipes, format des épreuves, mode de diffusion des événements ou informations données pendant les courses...

Le sondage sera disponible dans huit langues : le français, l'anglais, l'espagnol, l'arabe, le russe, le portugais, l'allemand et l'italien. Précision : les participants pourront gagner par tirage au sort un séjour de trois nuits pour deux personnes aux Mondiaux sur route 2019 dans le Yorkshire (Grande-Bretagne) avec accès VIP aux espaces d'hospitalité, ainsi que des maillots de champion du Monde signés par des vainqueurs de l'édition 2019.

Deux Kenyans provisoirement suspendus par l'IAAF

Deux athlètes kenyans, Joyce Chepkirui et Jacob Kibet Kendagor, ont été suspendus de manière provisoire par l'AIU, l'Unité d'intégrité de l'athlétisme.

Deux athlètes kenyans, Joyce Chepkirui et Jacob Kibet Kendagor, ont été suspendus de manière provisoire par l'AIU, l'Unité d'intégrité de l'athlétisme.

Joyce Chepkirui, vainqueur des Jeux du Commonwealth en 2014 et championne d'Afrique du 10 000 m a été provisoirement suspendue sur la base de contradictions sur son passeport biologique. Jacob Kibet Kendagor, deuxième des marathons de Hambourg et Istanbul en 2017, a également été suspendu pour "fuite, refus ou échec à se soumettre à un prélèvement d'échantillon".

Ces deux nouveaux noms s'ajoutent à une longue liste de cas de dopage dans les pays d'Afrique de l'Est. Le Kenya est particulièrement touché et sous le coup d'une surveillance rapprochée de l'Agence mondiale antidopage depuis 2016. Ces cinq dernières années, 60 athlètes kenyans ont été sanctionnés pour des violations du règlement antidopage.

Les bons comptes du Mondial

Les chiffres sont unanimes : le Mondial féminin 2019 en France a rencontré un immense succès populaire. Dans les stades, le tournoi a totalisé 1 133 311 spectateurs, avec un taux de remplissage de 71,2%. Les trois enceintes les mieux remplies ont été celles de Lyon (90,1%), Valenciennes (82,2%) et Grenoble (78,9%).

Aux Etats-Unis, la chaîne Fox a annoncé que la finale entre l'équipe américaine et les Pays-Bas avait rassemblé 14,3 millions de téléspectateurs. Une audience qui reste loin de la finale du Mondial 2015, entre les Etats-Unis et le Japon, disputée au Canada. La rencontre détient toujours le record pour un match de football féminin avec 25,4 millions de téléspectateurs.

Mais, toujours selon Fox, la finale du Mondial 2019 a totalisé une moyenne de 289 000 internautes par minute sur les plateformes de streaming, un résultat qui en fait la finale d'une Coupe du Monde féminine la plus suivie de l'histoire sur Internet. En Grande-Bretagne, la défaite de l'équipe anglaise contre les Etats-Unis, en demi-finale, a rassemblé près de 12 millions de personnes.

Balance des paiements 2017 (suite)

Phosphates, clinker, minerai de fer, ciment : la vente a baissé

Jean AFOLABI

En 2017, les exportations de produits miniers du Togo portent principalement sur les phosphates, le clinker et le minerai de fer. Elles ont globalement diminué de 9,4%, en s'établissant à 90.707 millions de francs Cfa, contre 100.119 millions en 2016. En valeur, les exportations de **phosphates** ont régressé de 15,5% en 2017, en passant de 46.869 millions de francs Cfa en 2016 à 39.603 millions une année plus tard. Cette évolution fait suite au repli de 15,4% du prix moyen de cession. La quantité vendue est restée presque stable d'une année à l'autre. Au plan de la répartition du marché, l'Inde est le principal client du Togo en 2017, suivi de l'Australie et du Canada.

Quant aux exportations de **clinker**, elles s'établissent, en valeur, à 51.104 millions de francs Cfa en 2017, en régression de 4,0% par rapport aux 53.250 millions enregistrés en 2016. Cette évolution est principalement induite par la baisse de 4,2% du prix de vente du produit. En effet, le prix moyen de vente est ressorti à 38.529 francs Cfa la tonne, contre 40.230 francs Cfa la tonne une année plus tôt, en raison d'un prix assez compétitif appliqué par l'une des unités de production du clinker au Togo. Le Bénin, le Burkina et le Ghana ont été les principaux pays importateurs du clinker togolais. Alors

qu'aucune exportation de **minerais de fer** n'a été réalisée en 2017, selon le document de la balance des paiements et position extérieure globale du Togo.

Au même moment, les **réexportations de produits pétroliers** se chiffrent à 41.897 millions de francs Cfa en 2017, contre 25.210 millions en 2016, soit une hausse de 66,2%, en raison principalement de l'accroissement de ventes des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux à destination de la France (+8.265 millions) et du Nigeria (+7.784 millions). Les réexportations de produits pétroliers ont été effectuées à destination de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigeria), de l'Union européenne (France, Suisse). Pour certaines de ces transactions, il s'agit d'avitaillement d'aéronefs et de navires.

Produits industriels

Les produits industriels exportés par le Togo se composent essentiellement de ciment, de produits sidérurgiques, de produits alimentaires, de textiles, de produits chimiques et de matériels de transport. En 2017, la valeur des exportations de produits industriels s'est établie à 229.191 millions de francs Cfa, en diminution de 15,2% par rapport aux 270.335 millions de 2016, en raison principalement des baisses enregistrées au niveau de tous les groupes de produits, à l'exception du groupe «Tex-

tiles et articles d'habillement».

Les recettes d'exportation de **ciment** ont régressé de 37,2% en 2017 en s'établissant à 4.000 millions de francs Cfa, contre 6.373 millions une année plus tôt, suite à la baisse de 36,2% des quantités exportées, dans un contexte d'un repli de 1,6% du prix moyen de cession. La régression de quantité de ciment exportée fait suite notamment au fléchissement des commandes en provenance du Niger pour 2.486 millions de francs Cfa. Le Niger étant le principal pays acheteur du ciment togolais en 2017.

Les **produits sidérurgiques** rassemblent les métaux et ouvrages en métaux, principalement, les matériaux de construction comme les fers à béton et les tuyaux galvanisés en fer, en acier, en fonte ou en cuivre. En 2017, leurs exportations ont diminué de 8,8% en s'établissant à 12.413 millions de francs Cfa, contre 13.607 millions en 2016, en liaison avec la baisse des réexportations des fils de machine en fer ou en acier non allié, de la profilée en fer ou en acier non allié ainsi que des produits laminés plats, en fer ou acier non allié, notamment vers le Burkina et le Niger. Ces produits ont été écoulés principalement vers les pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Niger) et l'Inde.

Parallèlement, les exportations de **produits des industries alimentaires**, notamment les farines



de froment, les huiles raffinées, les boissons, les sucres et sucreries ainsi que les préparations à base de viande, ont enregistré une baisse de 26,4% en s'établissant à 42.659 millions de francs Cfa en 2017, contre 57.969 millions en 2016. Ces produits ont été exportés vers les pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger) et le Gabon.

En 2017, les exportations de **textiles et articles d'habillement** se sont chiffrées à 22.901 millions de francs Cfa, en accroissement de 7,0% par rapport aux 21.393 millions enregistrés une année plus tôt. Cette évolution est essentiellement portée par les articles de la friperie. Ces produits ont été essentiellement exportés vers les pays de la CEDEAO (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, Nigeria), le Gabon et la Russie.

Les **produits chimiques** rassemblent notamment les engrais, les savons, les peintures et les produits de beauté. Leurs exportations ont diminué de 18,1%, en passant de 46.917 millions de francs Cfa en 2016 à 38.435 millions une année plus tard, en relation avec le repli de la demande en provenance du Burkina (-8.084 millions). En 2017, les clients du Togo sont essentiellement les pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigeria et le Sénégal).

Les **machines et matériels de transport** concernent notamment les véhicules et les pièces détachées qui font l'objet de réexportation. Ces transactions ont enregistré en 2017 une baisse de 16,7% en se chiffrant à 50.873 millions de francs Cfa, contre 61.108 millions en 2016. Cette évolution est es-

sentiellement induite par la diminution des réexportations de machine et matériels de transport, en particulier des boteurs (bulldozers), boteurs biais (angledozers), niveleuses, décapeuses (scrapers), pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, compacteuses et rouleaux compresseurs, autopropulsés (-4.534 millions) ; des parties d'avion (-3.587 millions) ; des véhicules automobiles pour le transport de marchandises (-1.894 millions). Les machines et matériels de transport ont été principalement exportés vers les pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali et Niger).

Les **autres produits manufacturés** exportés par le Togo concernent particulièrement les sacs, les sachets et autres articles plastiques, ainsi que les perruques, barbes, sourcils, cils, mèches et ouvrages en cheveux. Leurs exportations ont régressé de 8,0% en s'établissant à 57.909 millions de francs Cfa en 2017, contre 62.968 millions en 2016. Cette évolution est induite notamment par la baisse des exportations de sacs et sachets d'emballage ainsi que de perruques, barbes, sourcils, cils, mèches et ouvrages en cheveux. Ces produits ont été essentiellement écoulés vers les pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Ghana, Mali, Niger et Nigeria).

GAGNE JUSQU'À 10 000 000 FCFA AU TIRAGE!



LA TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2019

ÇA SE PASSE AU TOGO!



*Achète à 200 FCFA tes tickets de la TCE 2019, gratte et gagne des tickets gratuits ou des lots en espèces allant de 200 FCFA à 500.000 FCFA !

*Garde tes tickets non gagnants pour le tirage des lots intermédiaires pour remporter jusqu'à 100.000 FCFA !

*Découvre trois fois « », et gagne un séjour dans un hôtel de luxe de la place et ta participation au grand tirage régional!

2470, Avenue de la chance Tél:(00228) 22 53 57 00 / 22 35 57 02 Fax :(00228) 22 51 35 08
 BP :895 Lomé – TOGO E-mail : lonato@lonato.tg / site web. www.wwww.lonato.tg



Avant d'entamer leur premier exercice d'examen du budget de l'Etat

Les députés apprennent le débat d'orientation budgétaire

Late Pater

Le Togo est dans la dynamique de la réforme budgétaire, consolidée par la transposition dans l'arsenal juridique national, en juin 2014, de la directive de l'Uemoa portant loi de finances au sein de l'Union. Cette directive impose aux Etats la mise en œuvre effective des budgets programmes. Autrement, les pays ne voteront plus leur budget par titre et par service administratif, mais par programme et par dotation. Le Togo y sera de plein pied à partir du budget de l'Etat 2020. Le budget programme permet de rapprocher les ressources sollicitées des résultats réalisés et d'avoir une meilleure appréciation des dépenses publiques à budgétiser. C'est le nouveau para-

digme de la gestion axée sur les résultats.

Dans la foulée, en application de la même directive communautaire, le Togo a adopté le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2020-2022 qui projette, pour une période de trois ans, les recettes et dépenses budgétaires par grandes catégories et vise à présenter au parlement, à travers un débat d'orientation budgétaire (DOB) sans vote, une trajectoire des finances publiques cohérente avec les engagements communautaires et à sensibiliser les parlementaires sur les contraintes auxquelles la gestion des finances publiques sera confrontée.

En réalité, c'est la loi organique du 27 juin 2014 qui institue, en son arti-

cle 57, le débat d'orientation budgétaire à travers lequel le gouvernement associe le parlement à la procédure d'élaboration du budget de l'Etat. Ce qui requiert, en amont, des aptitudes chez les députés avant de passer à la phase pratique du débat. D'où le bon choix de l'atelier de formation des membres de la Commission des finances et des échanges de l'Assemblée nationale sur la gestion des finances publiques, le débat d'orientation budgétaire et le budget programme. Et ce, pendant que la sixième législature, issue des élections du 20 décembre 2018, se prépare pour son premier exercice d'examen du budget général de l'Etat. La présidente de l'Assemblée nationale, Mme Tségan Djigbodi, le dit bien à l'ouverture de la formation :



Une vue de la table d'honneur

«cette opportunité que nous offre la réforme dans la gestion des finances publiques en cours nous permet, en amont de l'élaboration du

projet de loi de finances, d'exprimer nos observations sur les choix budgétaires du gouvernement». Avant de voir en le débat d'orientation budgétaire «un moyen de renforcement de la démocratie participative et un cadre privilégié de concertation entre le gouvernement et le parlement sur les priorités nationales et les évolutions de la situation financière de l'Etat en amont du projet de loi de finances initiale».

La formation s'étend du 11 au 13 juillet 2019, sur financement conjoint de la Banque mondiale et de l'Union européenne à travers le Projet d'appui à la gouvernance économique (PAGE) dans sa composante «Engagement citoyen et redevabilité publique dans les processus budgétaires et dans les secteurs prioritaires». Dans le concret, les députés bénéficiaires devront cerner les généralités du DPBEP et du document de programmation pluriannuelle des dé-

penses, acquérir les outils d'analyse de ces documents et améliorer leurs connaissances. Le formateur va leur distiller les bonnes pratiques dans un bon budget, à savoir la prévision, la transparence et la redevabilité vis-à-vis des populations. De quoi faciliter l'examen et l'autorisation parlementaire du budget de l'Etat.

Mme Hawa Cissé, la représentante résidente de la Banque mondiale au Togo, y voit «un exercice utile sinon nécessaire pour l'efficacité de l'action parlementaire». Elle espère que la dynamique de la réforme budgétaire sera maintenue pour permettre au Togo de «réussir la transition du budget de l'Etat, jusqu' alors construit selon une approche de moyens». Parallèlement, le représentant de l'Union européenne à l'atelier, Vincent Vire, invite les parlementaires à doter les nouvelles communes de moyens nécessaires pour leur survie lors du prochain débat d'orientation budgétaire. Sur tout que, sur les 117 communes, plus de la moitié n'ont pas de local.

En rappel, depuis cinq ans, le Togo a expérimenté l'élaboration du budget programme ou document de programmation pluriannuelle de dépenses et des projets annuels de performance dans les ministères et institutions. En 2018, le budget programme de l'Etat a été élaboré et examiné par le gouvernement, puis transmis à l'Assemblée nationale pour information. Pour le compte de l'année 2019, le gouvernement avait présenté les deux types de budget au parlement.

Marché International de l'artisanat du Togo

La 1^{ère} édition se déroulera du 25 octobre au 03 novembre prochain

Etonam Sossou

La ministre en charge de l'artisanat, Victoire Tomegah-Dogbe, a procédé ce 11 juillet 2019, à Lomé au lancement officiel du Marché International de l'Artisanat du Togo (MIATO). Placé sous le thème : « artisanat innovant, facteur de développement économique et social », cet événement a pour objectifs la promotion du génie créateur des artisans togolais à travers l'exposition des produits et la présentation des services artisanaux et la création d'un cadre d'échanges de savoir-faire. « Nous voulons faire connaître aux togolais et au monde entier l'artisanat togolais dans toute sa diversité pour qu'elle soit mieux consommée, à travers cette initiative » a expliqué la ministre en charge

de l'artisanat.

En effet, les stratégies retenues dans le Plan National de Développement (PND), il est prévu l'organisation tous les ans, de foires et de salons pour la promotion des produits et services artisanaux. Ces manifestations foraines seront dédiées aux entreprises compétitives ou créatrices de richesse, d'emplois et contribuant au développement d'activités industrielles ou touristiques.

Sont attendus à cet événement qui sera biennal, plus de 150.000 visiteurs, les artisans, les entreprises artisanales et les sociétés commerciales spécialisées dans la vente des produits artisanaux du Togo, des pays de la sous-région et du monde entier. Elle servira également de plateforme pour la promotion des



initiatives des jeunes.

Le salon se tiendra sur l'esplanade du palais des congrès de Lomé du 25 octobre au 03 novembre 2019, et met à la disposition des exposants plus de 2000 stands ventilés ou climatisés. Il sera ouvert gra-

tuitement au public de 09 h à 22h.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1485 DE LOTO BENZ DU 03 Juin 2019

Ce mercredi 10 Juillet 2019, nous prenons part au tirage de LOTO BENZ qui porte le N°1486.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, la LONATO a enregistré sur toute l'étendue du territoire national, de nombreux lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

La Tranche Commune Entente 2019, ça se passe au Togo !

Grattez vos tickets de la TCE 2019 et si vous découvrez trois fois le symbole «avion», vous remportez immédiatement un séjour d'une semaine, dans un hôtel de luxe de la place et votre participation au grand tirage régional du 26 juillet 2019, où vous pouvez gagner jusqu'à 10.000.000F CFA!

Grattez, si vous trouvez trois fois un montant, vous empochez une fois ce montant! Vous pouvez gagner de 200F CFA à 500.000F CFA

Conservez vos tickets non gagnants au grattage, car ils participent au tirage des lots intermédiaires permettant de gagner jusqu'à 100.000F CFA. La Tranche Commune Entente 2019, c'est chez nous !

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.

BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1486 de LOTO BENZ du 10 Juillet 2019

Numéro de base

12 35 03 77 61

CONSEIL DE L'ENTENTE



LOTIERIE NATIONALE TOGOLAISE



COMMUNIQUE DU CONSEIL DE L'ENTENTE ET DE LA LONATO

A l'occasion de la 25^{ème} édition du tirage de la Tranche Commune Entente des Loteries Nationales des pays du Conseil de l'Entente au Togo en juillet 2019, le Conseil de l'Entente et la LONATO lancent un appel à projets dans le cadre du concours intitulé « Jeunes et entrepreneuriat ».

Ce concours est destiné aux jeunes et femmes entrepreneurs du Togo et vise à sélectionner et financer à hauteur de cinq millions (5.000.000) de francs CFA par projet, les trois (03) meilleurs projets, conçus autour des domaines d'intervention suivants :

- agrobusiness ;
- culture et tourisme ;
- protection de l'environnement.

Les jeunes de 18 à 40 ans, les femmes et les associations de jeunes et de femmes régulièrement constituées, désireux de participer à cet appel à projets pourront consulter les Termes De Références du concours et déposer leurs dossiers de candidatures sous plis fermés, au plus tard le vendredi 12 juillet 2019 à 10 h, à la Direction Générale de la LONATO à Lomé et dans ses représentations régionales à l'intérieur du pays.

Pour plus d'informations, appeler le 22 53 57 00 ou envoyer un mail à lonato@lonato.tg

**Le Très Haut Débit
continue son parcours !**



est désormais présente à

MANGO

Togocel@Avril2019

Le N°1 de l'Internet Très Haut Dédit mobile au Togo

TOGO CELLULAIRE FILIALE DU GROUPE TOGOCOM



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015